

## Écoles primaires Les Primevères-Jouvence Conseil d'établissement

Séance ordinaire  
Mercredi 14 juin à la bibliothèque de l'école Jouvence

### Procès-verbal **ADOPTÉ**

#### Présences :

##### **Pour représenter les parents :**

- M<sup>me</sup> Catherine Fournel, présidente
- M<sup>me</sup> Julie Genest Gaumond, trésorière
- M<sup>me</sup> Sonya Trudeau
- M<sup>me</sup> Rosine Kabindigiri
- M<sup>me</sup> Audrey Lamontagne
- M. Aurélien Dupuy

##### **Pour représenter le personnel enseignant :**

- M<sup>me</sup> Élisabeth Cimon
- M<sup>me</sup> Hélène Beaulieu
- M<sup>me</sup> Marie-Renée Coulombe
- M<sup>me</sup> Sylvie St-Arnaud

##### **Pour représenter le personnel de soutien :**

- M<sup>me</sup> Sophie Nadeau

##### **Direction de l'école :**

- M. Maxim Pilote, directeur
- M<sup>me</sup> Alexandra Therrien, directrice adjointe

**Date : Le mercredi 14 juin 2023**

**Heure : 19h**

**Lieu : Bibliothèque de l'école Jouvence**

---

### Projet d'ordre du jour

#### Bloc d'ouverture

Parole au public

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption du projet d'ordre du jour
4. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 26 avril 2023<sup>1</sup>

#### Bloc décision

5. Règles de fonctionnement du service de garde
6. Planification de la date de l'assemblée générale de parents en septembre 2023
7. Approbation des listes de matériel scolaire pour l'année 2023-2024
8. Organisation scolaire 2023-2024
9. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières (si nécessaire)

#### Bloc de consultation

10. Information générale :
  - a. de la présidente;
  - b. de la direction;
    1. Projet éducatif
    2. Transition
  - c. du représentant au comité de parents;
11. Levée de l'assemblée.

---

<sup>1</sup> Document annexé

## **1. Ouverture de l'assemblée**

Madame Catherine Fournel, présidente, souhaite la bienvenue aux membres. Elle ouvre ensuite l'assemblée.

**CÉ.22-23 – 36** Il est proposé par Audrey Lamontagne appuyée par Hélène Beaulieu, d'adopter le projet d'ordre du jour.

## **2. Vérification du quorum**

## **3. Adoption du projet d'ordre du jour**

Madame Catherine Fournel présente l'ordre du jour aux membres du conseil d'établissement.

## **4. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 26 avril 2023**

**CÉ.22-23 – 37** Il est proposé par Julie Genest-Gaumond appuyé par Sophie Nadeau, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 26 avril 2023.

## **5. Règles de fonctionnement du service de garde**

Madame Sophie Nadeau présente le document d'information générale concernant les règles de fonctionnement du service de garde. Elle mentionne d'abord qu'il y a un ajout dans les règles de l'école Primevères dans lequel il est stipulé que les parents dont l'élève a oublié son repas à la maison seront chargés 5.60\$. Elle évoque également qu'il y a une modification dans une des règles de vie, soit celle dans laquelle un élève suspendu par la direction pourrait également l'être au service de garde. Finalement, Madame Nadeau souligne que les éducatrices s'impliqueront, lorsque possible, dans la réalisation des plans interventions des élèves. De plus, les parents dont les enfants vivent en garde partagée seront facturés selon la fréquentation de ces derniers.

**CÉ.22.23– 38** Il est proposé par Élisabeth Cimon, adopté par Marie-Renée Coulombe, d'approuver les règles de fonctionnement du service de garde.

## **6. Planification de la date de l'assemblée générale de parents en septembre 2023**

Madame Catherine Fournel explique qu'il faut prévoir la date à laquelle se tiendra l'assemblée générale de parents en septembre 2023.

**CÉ.22.23– 39** Il est proposé par Élisabeth Cimon, appuyé par Sonya Trudeau, d'approuver la date du mercredi 6 septembre 2023 pour tenir l'assemblée générale de parents.

## **7. Approbation des listes de matériel scolaire pour l'année scolaire 2023-2024**

Madame Alexandra Therrien présente les listes de matériel scolaire 2023-2024 pour les écoles Les Primevères et Jouvence.

**CÉ.22.23– 40** Il est proposé par Sylvie St-Arnaud, appuyé par Sonya Trudeau, d'approuver les listes de matériel scolaire pour l'année scolaire 2023-2024.

## **8. Organisation scolaire 2023-2024**

Madame Alexandra Therrien présente l'organisation scolaire pour l'année scolaire 2023-2024. Pour l'école Jouvence, elle mentionne qu'il y a une possibilité que des transferts soient effectués en maternelle. Elle énonce aussi que deux postes au primaire et un au préscolaire sont à pourvoir pour les écoles Les Primevères-Jouvence.

## **9. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières (si nécessaire)**

Comme approuvé lors du dernier conseil d'établissement, Monsieur Maxim Pilote rappelle qu'il y aura un déplacement d'horaire pour la dernière journée d'école du jeudi 22 juin prochain pour les écoles Les Primevères et Jouvence.

## **10. Information générale**

### **a. de la présidente;**

Madame Catherine Fournel remercie les membres qui consacrent du temps au conseil d'établissement chaque mois. Elle souligne le respect et les belles discussions partagées entre les participants. Elle remercie également Madame Sonya Trudeau qui termine son mandat.

**b. de la direction;**

**1. Projet éducatif**

Monsieur Maxim Pilote explique que tous les parents et les élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle du primaire ont été sondés à l'école Jouvence. À l'école Les Primevères, il ne reste que trois groupes à questionner. Les travaux concernant le projet éducatif reprendront après la rentrée scolaire.

**2. Transition**

Monsieur Maxim Pilote mentionne qu'il a envoyé un courriel à tous les parents concernant son transfert au Collège des Compagnons en septembre prochain. La personne qui le remplacera sera Madame Julie Boulanger. Il termine en remerciant les membres qui l'ont accueilli et épaulé durant toutes ces années ainsi qu'Alexandra Therrien qui l'a accompagné dans son travail.

**c. du représentant au comité de parents;**

La représentante du comité de parents, Madame Audrey Lamontagne fait un retour sur les réunions auxquelles elle a participé dans les dernières semaines. Parmi les points abordés, elle énonce que les représentants se sont montrés favorables au PEVR. De plus, elle explique que le calendrier scolaire 2023-2024 et le suivi budgétaire ont été présentés lors du comité.

**11. Levée de l'assemblée**

Madame Catherine Fournel remercie les membres et annonce la levée de l'assemblée. Il est 20h50.

---

Maxim Pilote  
Directeur  
École Les Primevères-Jouvence

Alexandra Therrien  
Directrice adjointe  
École Les Primevères-Jouvence

Catherine Fournel  
Présidente du CÉ